

DES MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA

DEUXIEME SERIE—1904-1905

TOME X

SECTION I

LITTERATURE FRANCAISE, HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, ETC.

Le Haut-Canada avant 1615

Par M. BENJAMIN SULTE

EN VENTE CHEZ

J. HOPE ET FILS, OTTAWA ; THE COPP-CLARK CO., TORONTO
BERNARD QUARITCH, LONDRES, ANGLETERRE

1904

V.—*Le Haut-Canada avant 1615.*

Par M. BENJAMIN SULTE.

(Lu le 21 juin 1904.)

La légende qui s'est formée autour de Verrazano et qui paraissait devoir passer à l'état d'article de foi, tout en étant mise en doute par plusieurs, est détruite depuis quatre ans, grâce aux travaux éclairés de Gabriel Gravier, de Rouen, et d'Eugène Guénin, de Paris, qui ont mis au jour une foule de documents officiels concernant le corsaire Jean Fleury.

Ce dernier avait été confondu avec Verrazano parce que, le plus souvent, on l'appelait Florin et que l'on désignait communément Verrazano sous le nom de Florentin, vu qu'il était natif de Florence. Tous deux ont été au service de Jean Ango, de Dieppe, le plus grand armateur de France à cette époque.

Par ordre de François Ier, Jean Verrazano partit à la fin de l'année 1523, pour aller en découverte, disant qu'il devait exister un détroit au nord, comme Magellan en avait trouvé un au sud, et il ajoutait: " Je pense bien rencontrer l'obstacle des terres nouvelles, mais j'arriverai à quelque passage qui m'ouvrira l'océan et la route de l'Asie ".

Dans ce voyage mémorable, il reconnut la côte de l'Amérique depuis la Caroline du Nord jusqu'à Terre-Neuve, y planta les enseignes et armoiries de France et nomma toute cette vaste région la Nouvelle-France, (1) nom qui fut immédiatement adopté par les Espagnols et les Portugais, ce qui est de toute importance. Le 8 juillet 1524, il était de retour à Dieppe et écrivait son rapport au roi.

Tandis que Verrazano se dirigeait ainsi vers l'Amérique, Jean Fleury capturait un navire portugais revenant des Indes avec un chargement évalué à 180,000 ducats. Au mois de mars 1524, sur la route des Canaries, il s'empare d'un navire chargé de diverses marchandises appartenant à Vincente Fernando, Espagnol; au mois d'août, même année, il prend et pille, au cap Saint-Vincent, côte d'Afrique, plusieurs navires appartenant à Fernando Vallascie; en septembre suivant, il pille et coule à fond, aux îles du cap Vert, un navire commandé par Johannes Viegas. Enfin, au mois d'octobre 1526, il est capturé, dans le golfe de Biscaye, et pendu en Espagne par ordre de Charles-Quint.

(1) Voir Dionne: *La Nouvelle-France*. 217-8, 252; *Bulletin des Recherches*, 1895, p. 133.

Jean Verrazano repartit de Dieppe avec les instructions de François Ier, le 17 mars 1528, et visita la Floride, où il fut tué par les Sauvages.

Le voyage de 1524 est donc le seul qui nous renseigne sur les découvertes de l'envoyé français. Elles consistaient en ceci : de la Caroline au Maine, il ne se rencontre pas de fleuve assez considérable pour indiquer une grande profondeur de terre. Les Sauvages font comprendre qu'il y a des montagnes d'où sortent ces petits fleuves et que plus loin il y a des nappes d'eau sans fin : nos grands lacs.

Verrazano croyait que les terres entrevues sur son chemin n'étaient qu'un mince barrage, de sorte qu'il localisait le Pacifique à l'endroit où sont les lacs Ontario et Erié.

Cartier, dix ans plus tard, cherchait la "mer de Verrazano" lorsqu'il eut connaissance du Saint-Laurent. Il annonça, par conséquent, que la théorie de son prédécesseur était fautive, puisque le continent se prolongeait indéfiniment à l'ouest. Voici des passages de sa narration qui disent ce qu'il apprit étant à Montréal :

"Nous voyons ledit fleuve outre le lieu (le Pied du Courant) où étaient demeurées nos barques, auquel va un saut d'eau (Saut Saint-Louis) le plus impétueux qu'il est possible de voir, lequel ne nous fut possible passer... et nous fut dit par signes qu'il y avait trois tels sauts d'eau audit fleuve (Cascades, Cèdres, etc.) comme celui où étaient nos dites barques, mais nous ne pûmes entendre quelle distance il y avait entre l'un et l'autre, par faute de langue : puis nous montrèrent par signes que, lesdits sauts passés, l'on pouvait naviguer plus de trois lieues par ledit fleuve..."

Cette géographie ne va pas plus loin que les comtés de Soulanges et Beauharnois.

Du côté de la rivière Ottawa, on voit que Cartier s'est enquis minutieusement : "ladite rivière entre en deux ou trois grands lacs d'eau, puis on trouve une mer douce, de laquelle n'est mention avoir vu le bout". Il croit comprendre que, dans cette direction, il y a des villes et des gens vêtus à la mode européenne.

Quelque temps après, les Sauvages de Québec lui dirent que, à partir de Montréal, "y a une rivière qui va vers le Surouaist, ou semblablement sont une lune à aller jusqu'à une terre où il y a jamais de glaces, ni neiges, mais que, en cette dite terre, y a guerres continuelles les uns avec les autres. Et que, en icelle terre, y a oranges, amandes, noix, pommes et autres sortes de fruits et en grande abondance".

Voilà tout ce que le Découvreur avait pu apprendre. Cela ne justifie personne de dire qu'il a connu l'existence du lac Ontario et de la chute du Niagara.

La carte dressée par Pierre Desceliers en 1546, à Arques, près de Dieppe, montre les rivages de la mer depuis la Floride jusqu'au Labrador, et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal, mais rien des grands lacs. Les renseignements géographiques obtenus par Cartier ne dépassaient guère l'île de Montréal.

De 1545 à 1557, date de sa mort, le Découvreur ne paraît pas s'être occupé de la Nouvelle-France, ni personne dans le royaume, sauf, vers la fin du siècle, les Noël, neveux de Cartier, qui fréquentaient le Saint-Laurent pour se procurer des pelleteries. L'un de ces derniers, Jacques Noël, se rendit à Montréal en 1583.

Les lettres suivantes témoignent de la persévérance que mettait cette famille à s'occuper du Canada. Le texte original ne nous en est pas connu; ce qui suit est une traduction de l'anglais de Hakluyt:

“ A monsieur Jean Growte, étudiant à Paris. — Votre beau-frère, M. Gilles Watier, m'a montré, ce matin, une carte publiée à Paris, dédiée à un nommé M. Hakluyt¹ gentilhomme anglais, dans laquelle toutes les îles occidentales, le royaume du Nouveau-Mexique et les pays de Canada, Hochelaga et Saguenay se trouvent compris. Je maintiens que la rivière du Canada, qui est décrite dans cette carte, n'y est pas placée comme elle se trouve dans mon livre, lequel est conforme à celui² de Jacques Cartier, et que ladite carte ne place pas le grand lac³ qui est au-dessus des sauts en la façon que les Sauvages qui demeurent auxdits sauts nous en ont donné connaissance. Dans la susdite carte que vous m'avez envoyée, le grand lac se trouve placé trop au nord. Les sauts ou chutes d'eau sont par le 44e⁴ degré de latitude, et il n'est pas si difficile de les passer qu'on l'imagine. Les eaux ne tombent pas d'aucunes hauteurs bien considérables; ce n'est qu'au milieu de la rivière où il y a mauvais fond. Il serait préférable de construire des barques au-dessus des sauts: et il est facile de marcher par terre jusqu'à la fin de trois sauts; il n'y a pas plus de cinq lieues de marche.⁵ J'ai été sur le haut d'une montagne⁶ qui est au pied desdits sauts, d'où j'ai pu voir ladite rivière au delà desdits sauts, laquelle se montre là plus large⁷ qu'elle n'est à l'endroit où nous l'avons passée. Par le

¹ Richard Hakluyt, d'Oxford, collectionneur célèbre, séjourna en France, de 1584 à 1588.

² Ce livre ou mémoire de Cartier est perdu.

³ Ce devait être l'Ontario.

⁴ Ils sont presque un degré et demi plus au nord.

⁵ Le lac Saint-Louis, qui baigne d'un côté l'île de Montréal, a cinq lieues de longueur; ensuite viennent les Cascades, les Cèdres et les rapides du Côteau-du-Lac, en tout cinq ou six lieues, puis le lac Saint-François, qui compte douze lieues de long.

⁶ La Montagne de Montréal.

⁷ Le lac Saint-Louis.

peuple du pays nous a été dit qu'il y avait dix journées de marche depuis les sauts jusqu'à ce grand lac, mais nous ne savons pas combien de lieues ils comptent par journée.¹ Je ne puis, pour le moment, vous en écrire plus long, car le courrier ne peut demeurer plus longtemps. Je terminerai donc, pour le présent, en vous présentant mes meilleurs saluts, priant Dieu de vous accorder l'accomplissement de vos désirs. Votre ami affectionné, Jacques Noël. De Saint-Malo, avec hâte, ce 19 juin 1587."

Une autre lettre, du même au même, mentionne "les écrits de feu mon oncle le capitaine Jacques Cartier", et un "certain livre fait en manière d'une carte marine, laquelle a été rédigée² de la propre main de mon oncle susdit.

"J'ai trouvé dans ladite carte, au-dessus de l'endroit où la rivière se partage en deux,³ au milieu des deux branches de ladite rivière et quelque peu plus proche de la branche qui court vers le nord-ouest, les mots qui suivent, écrits de la main de Jacques Cartier: "Par le peuple du Canada⁴ et Hochelaga, il est dit que c'est ici la terre du Saguenay, laquelle est riche et abonde en pierres précieuses." Et, à environ cent lieues de cet endroit j'ai trouvé les deux lignes suivantes écrites sur ladite carte, dans la direction du sud-ouest: "Ici, dans ce pays, se trouve la cannelle et la girofle que dans leur langue ils appellent "Canodetta". Pour ce qui est de mon livre (ci-dessus) dont je vous ai parlé, il est fait en la forme d'une carte marine, et je l'ai remis à mes deux fils, Michel et Jean, qui présentement sont en Canada. Si à leur retour, qui sera, avec la volonté de Dieu, vers la Sainte-Madeleine (22 juillet) prochaine, ils ont appris quelque chose qui vaille la peine d'être rapporté, je ne manquerai pas de vous le faire savoir."

Nous ne connaissons rien de plus sur ce sujet.

Dans la carte de Molineau, qui est de 1600, on voit la rivière Ottawa (sans nom), l'île de Montréal et le haut du fleuve Saint-Laurent, au delà des Cascades jusqu'à un vaste lac appelé "Tadenac", à l'endroit du lac Ontario, mais il n'y a rien de plus dans cette direction. Les Noël savaient cela.

* * *

¹ De Montréal à Kingston, il y a cinquante-sept lieues.

² Ces ouvrages de Cartier sont perdus.

³ Un siècle plus tard, on parlait encore de l'Ottawa comme d'une branche du Saint-Laurent, quoique l'on connût très bien que cette rivière était un tributaire du fleuve.

⁴ Ceci veut dire Stadaconé ou ville de Québec à présent, car cette région était tout le Canada d'alors.

Durant sa première visite à Montréal, l'été de 1603, Samuel de Champlain prit note de ce que lui disaient les Sauvages au sujet des rivières de l'ouest et du sud. Voici tout ce qu'il connaît de l'Ottawa :

“ Il y a une rivière qui va en la demeure des Algonnequins, qui sont à quelque soixante lieues éloignés de la grande rivière.”

Ses renseignements de ce côté ne vont pas plus loin; sur le cours du Saint-Laurent au-dessus du lac Saint-Louis, les Sauvages sont plus communicatifs :

“ Ils passent cinq sauts (Cascades, Cèdres, Côteau-du-Lac) lesquels peuvent contenir, du premier au dernier, huit lieues, desquels il y en a deux où ils portent leurs canots pour les passer. Chaque saut peut tenir quelque demi quart de lieue, ou un quart au plus; et puis ils viennent dedans un lac (Saint-François) qui peut tenir quelques quinze ou seize lieues de long. De là, ils rentrent dans une rivière (le Long-Saut) qui peut contenir une lieue de large, et font quelques lieues dedans, et puis rentrent dans un autre lac de quelques quatre ou cinq lieues de long. Venant au bout duquel ils passent cinq autres sauts, distants du premier au dernier quelques vingt-cinq ou trente lieues, dont il y en a trois où ils portent leurs canots pour les passer, et les deux autres ils ne les font que traîner dedans l'eau, d'autant que le cours n'y est si fort ni mauvais comme aux autres. De tous ces sauts, aucun n'est si difficile à passer comme celui que nous avons vu (le saut Saint-Louis de Montréal). Et puis ils viennent dedans un lac (Ontario) qui peut tenir quelques quatre-vingts lieues de long, où il y a quantité d'îles (les Mille-Iles), et que au bout d'icelui l'eau y est salubre et l'hiver doux. A la fin du dit lac ils passent un saut¹ qui est quelque peu élevé, où il y a peu d'eau, laquelle descend.² Là ils portent leurs canots par terre environ un quart de lieue pour passer ce saut; de là entrent dedans un autre lac (Erié) qui peut tenir quelques soixante lieues de long, et que l'eau en est fort salubre. Etant à la fin, ils viennent à un endroit (le Détroit aujourd'hui) qui contient deux lieues de large et va assez avant dans les terres. Ils disent qu'ils n'avaient pas passé plus outre et n'avaient vu la fin d'un lac (Huron) qui est à quelques quinze ou seize lieues d'où ils ont été; ni que ceux qui leur avaient dit eussent vu homme qui l'eût vu; d'autant qu'il est si grand qu'ils ne se hasarderont pas de se mettre au large, de peur que quelque tourmente ou coup de vent ne les surprit. Ils disent qu'en été le soleil se couche au nord du dit lac, et en hiver il se couche comme au milieu; que l'eau y est très mauvaise, comme celle de cette mer.³ Je leur demandis si depuis ce dit

¹ Le Niagara. C'est la première fois que cette merveille de la nature est mentionnée dans l'Histoire.

² Il devait y avoir sur le manuscrit “ descend à pic ”.

³ Quelle mer?

lac dernier qu'ils avaient vu si l'eau descendait toujours dans la rivière (le Saint-Laurent) venant à Gaschepay (Gaspé); ils me dirent que non; que depuis le troisième lac elle descendait seulement venant au dit Gaschepay ⁽¹⁾ mais que depuis le dernier saut (Niagara) qui est quelque peu haut, comme j'ai dit, que l'eau était presque pacifique, et que ledit lac pouvait prendre cours par d'autres rivières, lesquelles vont dedans les terres, soit au sud ou au nord, dont il y en a quantité qui y refluent et dont ils ne voyent pas la fin. Or, à mon jugement, il faudrait que si tant de rivières débordent dedans ce lac, ni ayant que si peu de cours au saut, qu'il faut par nécessité qu'il reflue dedans quelque grandissime rivière. Mais ce qui me fait croire qu'il n'y a point de rivière par où cedit lac reflue, vu le nombre de toutes les autres rivières qui refluent dedans, c'est que les Sauvages n'ont vu aucune rivière qui prend son cours par dedans les terres, qu'au lieu où ils ont été: ce qui me fait croire que (le lac Huron) c'est la mer du sud, étant salée comme ils disent. Toutefois, il n'y faut pas tant ajouter de foi, que ce soit avec raisons apparentes, bien qu'il y en ait quelque peu."

Quelques jours plus tard il consulta des Sauvages de l'île d'Orléans: "Ils dirent, comme ils l'ont figuré, que, passé le saut que nous avons vu (à Montréal) environ deux ou trois lieues, il y a une rivière en leur demeure, qui est en la bande du nord, continuant le chemin dans la dite grande rivière (le Saint-Laurent) ils passent un saut, où ils portent leurs canots, et viennent à passer cinq autres sauts, lesquels peuvent contenir du premier au dernier quelques neuf ou dix lieues; et que les dits sauts ne sont point difficiles à passer, et ne font que traîner leurs canots en la plupart des dits sauts, hormis à deux, où ils les portent. De là, viennent à entrer dedans une rivière qui est comme une manière de lac (Saint-François) laquelle peut contenir comme six ou sept lieues; et puis passent cinq autres sauts où ils traînent leurs canots comme aux dits premiers, hormis à deux où ils les portent comme aux premiers; et que, du premier au dernier, il y a quelques vingt ou vingt-cinq lieues. Puis viennent dedans un lac (l'Ontario) qui contient quelque cent cinquante lieues de long; et, quelques quatre ou cinq lieues à l'entrée du dit lac, il y a une rivière ² qui va aux Algonmequins vers le nord, et une autre (la rivière Noire) qui va aux Irocois; par où lesdits Algonmequins et Irocois se font la guerre. Et un peu plus haut, à la bande du sud dudit lac, il y a une autre rivière (Oswego) qui va aux Irocois;

¹ En micmac, ce terme signifie langue de terre. (Note de F. J. Audet).

² La rivière Trent. Sur la carte de 1612, Champlain indique ce cours d'eau et trace, sans trop de précision, la baie de Quinté avec une assez vaste péninsule. Un village marqué Ganontha hongnon est à travers l'isthme au-dessus du canal Murray actuel.

puis venant à la fin dudit lac, ils rencontrent un autre saut où ils portent leurs canots.²⁷

Le lecteur se rend compte de toute cette description, sauf des eaux salées du lac Huron, mais cette fausse donnée se rapporte peut-être au nom des Ouinipegouek, de la baie Verte du lac Michigan, autrement dit Gens de Mer, Gens des Eaux Salés ou nation des Puants, que certaines tribus du Haut-Canada connaissaient. En tous cas, la fausse notion de l'existence d'une mer salée en cet endroit se retrouve dans les cartes de Sanson (1650-1667) où le lac Sainte-Claire est désigné: "lac des Eaux Salées". En 1669, Dollier et Galinée réglèrent la question.

* * *

Tâcher de faire le tour du monde en aussi peu de temps que possible et par les voies les plus directes—telle a été la cause de la découverte du Canada. On s'est arrêté en route pour fonder des colonies, voyant que l'Amérique ne se laissait pas traverser comme une vulgaire province d'Europe. Le Canada a été une sorte de pied-à-terre, durant trois cent cinquante ans, en attendant les communications avec le Pacifique.

L'automne de 1535, Cartier contemplant les terres de l'Ouest du haut de la montagne de Montréal, rêvait de les parcourir pour atteindre la Chine. L'automne de 1885—trois cent cinquante ans après—le premier convoi du chemin de fer du Pacifique Canadien se rendait d'un océan à l'autre. Ainsi vont les choses humaines. Nous sommes tellement faibles que nous prenons des siècles pour exécuter les œuvres les plus simples.

Un poète, qui signe Motin, écrivait, en 1604, une pièce de vers en l'honneur de Champlain, dans laquelle il disait:

Que désires-tu voir encore,
Curieuse témérité?
Tu connais l'un et l'autre More,
Et ton cours est-il limité?
En quelle côte reculée

N'est-tu pas, sans frayer, allée
Et ne sers-tu pas de raison
Que l'âme est un feu qui nous pousse
Qui nous agite et se courrouse
D'être en ce corps comme en prison!

Quels honneurs et quelles louanges
Champlain ne doit point espérer,
Qui, de ces grands pays étranges
Nous a su le plan figurer!

Ces vers, d'une facture assez banale, montrent cependant que les voyages de Champlain avaient fait de lui le Livingston et le Stanley de son temps. On s'émerveillait en apprenant ce que renferme le continent mystérieux de l'ouest.

Traditionnellement, les peuples du bassin de la Méditerranée ont cherché à résoudre le problème des sources du Nil. Champlain retrouvait une question semblable dans le fleuve Saint-Laurent. Il eut sans doute tenté de l'éclaircir si les circonstances lui eussent permis de revenir au Canada en 1604, mais le projet de la colonisation de l'Acadie l'entraîna de ce côté. Etant donc à Port-Royal, il connut Marc Lescarbot et trouva dans cet esprit cultivé un compagnon capable de le comprendre. Lescarbot écrivit un sonnet dans lequel il exprime très bien la pensée de Champlain :

Un roi numidien, poussé d'un beau désir,
Fit jadis rechercher les sources de ce fleuve
Qui le peuple d'Égypte et de Libye abreuve,
Prenant en son pourtrait son unique plaisir.

Champlain, ja de longtemps, je vois que ton loisir
S'emploie obstinément et sans aucune treuve
À rechercher les flots qui, de la terre neuve
Viennent, après maints sauts, les rivages saisir.

Que si tu viens à chef de ta belle entreprise
On ne peut estimer combien de gloire, un jour
Acquerras à ton nom, que dès ja chacun prise.

Car d'un fleuve infini tu cherches l'origine
Afin qu'à l'avenir y faisant ton séjour
Tu nous fasse par là parvenir à la Chine.

Et, toujours à la suite de ses conversations avec Champlain, ce bon Lescarbot écrivait, en prose : " La grande rivière de Canada prend son origine de l'un des lacs qui se rencontrent au fil de son cours, si bien qu'elle a deux cours : l'un en orient, vers la France, l'autre en occident, vers la mer du sud. Le sieur de Champlain nous promet de ne cesser jamais qu'il n'ait pénétré jusqu'à la mer occidentale, ou celle du nord, pour ouvrir le chemin de la Chine, en vain par tant de gens recherché. Quant à la mer occidentale, je crois qu'au bout du grandissime lac (Huron) qui est bien loin outre celui (Ontario) dont nous parlons, il se trouvera quelque grande rivière laquelle se déchargera dans icelui, ou en sortira (comme celle de Canada) pour s'aller rendre en icelle mer." Lescarbot se rappelait Hérodote qui, après avoir constaté la parfaite ignorance où l'on était concernant les sources du Nil, rencontra un homme très affirmatif dans l'explication qu'il en donnait : " Ce fleuve, di-

sait-il, a deux issues, l'une au nord en Egypte, l'autre au sud en Ethiopie."

* * *

Le globe terrestre fut, à l'origine, une masse couverte par les eaux. Lorsque les feux intérieurs soulevèrent les montagnes et certains plateaux de terrains au-dessus du niveau de cette mer universelle, montagnes et côtes apparurent comme autant d'îles perdues dans ces vastes espaces. Plus tard, les soulèvements se répétèrent et, de place en place, les hauteurs finirent par se rapprocher, se joindre, se souder çà et là, de manière à former des chaînes d'éminences, des montagnes, puis des continents, mais les eaux dominaient encore dans une proportion quintuple à la surface de toute la sphère. L'aspect général était celui de larges flaques d'eau entrecoupées de pics et de plaines sèches. Petit à petit, les exhaussements ne cessant de se produire, les terres devinrent nombreuses au soleil et habitables. L'innombrable quantité de lacs qui constellaient la boule ou globe terrestre se mirent à couler dans le sens des pentes, à mesure que les secousses des feux volcaniques créaient des inégalités, des bas-fonds et des élévations tout autour de leurs rives. De ces mouvements sont nés les fleuves et les rivières. Dans certaines parties du monde ces transformations se sont produites, sinon avec rapidité, du moins plus vite que les autres. Il y a trois mille ans que les derniers vestiges de l'époque lacustre sont disparus de la France, tandis que tout le nord du Canada en est encore couvert aujourd'hui, sans compter les lacs Supérieur, Michigan, Huron, Erié, Ontario, Champlain, Saint-François et Saint-Pierre, qui représentent toujours les âges primitifs, et auxquels il faudra des milliers d'années pour s'assécher de manière à creuser le fleuve Saint-Laurent jusqu'à ses sources.

"Il faut remarquer que la partie boréale de l'Amérique du Nord qui s'est débarrassée des glaces est encore dans la période lacustre qui suivit les âges glaciaires. Ces lacs ont déjà notablement diminué mais en plusieurs districts, leurs bizarres labyrinthes occupent encore plus de la moitié du territoire; les rivières n'ont point régularisé leurs cours comme celles de la zone tempérée en Europe et en Amérique, mais, comme les courants scandinaves et finlandais, ce sont des enchaînements de lacs irréguliers, unis les uns aux autres par des échelons de rapides, des sauts, des cataractes, des "chaudières." A cet égard, le Canada est la région la plus curieuse du monde entier; même ses plus grands fleuves, encore jeunes dans l'histoire de la Terre, sont interrompus par de formidables chutes."¹

¹ Elisée Reclus: *Géographie Universelle*, XIV, 55, 426.

Le Saint-Laurent est un estuaire ou golfe depuis Gaspé jusqu'à Québec, où finit l'océan. De Québec à Montréal, c'est un fleuve proprement dit, sauf que l'évasement du lac Saint-Pierre indique qu'il n'est pas sorti de la période de sa formation. Le savant géographe Elisée Reclus nous disait qu'il faudra des milliers et des milliers d'années pour voir disparaître les grands lacs et supprimer les chutes, les cascades, de façon à faire remonter le fleuve jusqu'à Duluth. Nous avons le temps de nous y préparer.

Avant donc que les rivages des lacs canadiens empiètent aussi copieusement sur les eaux qui les baignent, nous aurons le loisir de les peupler, tels qu'ils sont, et d'y créer des républiques, des royaumes, des empires, à côté desquels les pays d'Europe ne sont que de simples duchés. Il n'y a pas un continent qui puisse nous montrer cette merveille d'une navigation océanique pénétrant en plein dans son centre, et le moment n'est pas éloigné où les canaux supprimeront tous les obstacles qui s'opposent au passage des plus grands navires de Chicago et Duluth jusqu'à l'Atlantique.

Le bassin des grands lacs n'est autre chose que le Saint-Laurent, ligne de division entre les Etats-Unis et le Canada. La sortie, le canal d'écoulement qui va à la mer, est à la fois une chaîne de lacs, de cascades, un bout de fleuve et un estuaire, celui-ci décoré du nom de golfe. L'affluent que l'on considère comme la source du système, parce qu'il se trouve dans l'axe géographique du bassin, c'est la rivière Saint-Louis, qui coule dans le Minnesota. Une partie des rivages du lac Supérieur et son île principale, sont territoires minnesotien. Tout le lac Michigan et le double versant des terres qui l'encerclent appartiennent aux Etats-Unis. La moitié des lacs Huron, Sainte-Claire, Erié, Ontario, sont également propriété des Etats-Unis. La ligne de partage politique se continue en descendant le cours des eaux jusqu'à Saint-Régis où les deux côtés du Saint-Laurent sont attribués au Canada; cependant un tributaire considérable, la rivière Richelieu, vient du lac Champlain, en territoire new-yorkais. Le bassin du Saint-Laurent étant de près de 400,000 lieues carrées, le Canada en possède un peu moins que la moitié et cela dans la portion d'aval principalement, tandis que les Etats-Unis ont leur plus grande étendue dans la partie d'amont.

Le projet de canaliser l'Ottawa est aussi ancien que la découverte du pays, seulement, il fallait attendre que la colonisation eût marché. Nous pouvons même aller en arrière bien plus loin que tout cela, puisque autrefois, le lac Huron se déchargeait moitié par l'Ottawa, moitié par le Détroit comme aujourd'hui. Le mot "autrefois" signifie à peu près trente mille ans. La région du Nipissing ayant subi un jour la secousse du feu central, les terres se sont un peu soulevées, de sorte que

l'ancien niveau a été changé au détriment de l'Ottawa qui n'a plus charrié les eaux du lac Huron.

En attendant que nous allions de nouveau dérober à "la mer douce des Hurons" un volume d'eau suffisant pour faire flotter des transatlantiques sous les murs de la capitale du Canada, il ne serait pas hors de propos de consulter notre histoire et de remettre au jour ce qu'elle nous enseigne sur les premiers temps de l'apparition des Français dans le Haut-Canada.

Dès l'époque de Champlain, 1615-1630, "les pays d'en haut" formaient une colonie distincte pour les fins des missions; c'était la base d'opération des découvertes lointaines; on espérait que l'humble cultivateur civilisé s'en emparerait bientôt et que le commerce de Centre-Amérique s'y concentrerait. Un rêve en ce temps-là; deux siècles se sont écoulés avant sa réalisation.

De 1630 à 1830, les Européens ont formé des groupes sur le Saint-Laurent et dans l'est des Etats-Unis. Durant les soixante-quinze années qui viennent de s'écouler, nous avons entrepris d'envelopper les grands lacs de nos établissements tant du côté du Canada que du côté des Etats-Unis.

Un jour prochain, l'Amérique du nord tournera autour de ces océans d'eau douce.

* * *

L'automne de 1603, après le retour de Champlain en France, un poète, qui signe "LaFranchise", et qui pouvait bien être Lescarbot lui-même, composa les huit vers suivants:

Muses, si vous chantez, vraiment je vous conseille
 Que vous louez Champlain pour être courageux.
 Sans crainte des hasards, il a vu tant de lieux
 Que ses relations nous contentent l'oreille.

Il a vu le Pérou, Mexique, et la merveille
 Du vulcain infernal qui vomit tant de feux;
 Et les sauts Mocosans qui offensent les yeux
 De ceux qui osent voir leur chute nonpareille.

Champlain n'a pas vu le Pérou, mais il a visité le Mexique et a pu contempler le Popocatepelt, volcan qui s'élève à près de dix-sept mille pieds. Si les "sauts Mocosans" sont là pour signifier Niagara, il faut dire encore que Champlain ne les a pas vus. Néanmoins, La Franchise fait comprendre ici que son héros les avait au moins approchés.

"Mocasa" est l'ancien nom de la Virginie; le Niagara se trouve un peu moins proche de la Virginie que de l'île de Montréal où Champlain s'était arrêté. Lescarbot a écrit, en 1610, une pièce de vers dans

laquelle il parle des grands sauts que les sauvages disent rencontrer en remontant le Saint-Laurent, au-dessus de Montréal " jusqu'au voisinage de la Virginie." Ce dernier nom se donnait communément à toute la côte qui va de New-York à la Floride. Une rivière de la vraie Virginie passait alors pour avoir sa source près du Japon, parce que les Sauvages mentionnaient les immenses nappes d'eau que renferme l'intérieur du pays et que l'on pensait être des bras de mer ou des baies profondes appartenant au système du Pacifique. On crut, ensuite, que l'Ohio et le Mississipi conduisaient à la mer de l'Ouest, la mer Vermeille, l'océan Pacifique enfin. Nous pensons que les " Sauts Mocasans " signifient le Niagara.

Champlain a indiqué le premier cette chute dans la carte de 1612 et l'appelle simplement *Sault d'Eau*. Il trace avec assez d'exactitude la rivière du Niagara (sans lui donner de nom) avec ses îles, mais il place la cataracte à l'entrée du lac Ontario. Le Père Jérôme Lalemant dit, en 1640, " Du premier bourg de la nation Neutre (le plus rapproché des Hurons) que l'on rencontre y arrivant d'ici (chez les Hurons) continuant de cheminer au midi ou sud-est, il y a environ quatre journées de chemin jusqu'à l'embouchure de la rivière si célèbre de cette nation, dans l'Ontario ou lac Saint-Louis. Au delà de cette rivière, et non au delà comme le marque quelque carte, sont la plupart des bourgs de la nation Neutre. Il y en a trois ou quatre au delà, rangés d'orient à l'occident, vers la nation du Chat ou Eriechronons. Cette rivière ou fleuve est celui par lequel se décharge notre grand lac des Hurons ou Mer-Douce, qui se rend premièrement dans le lac d'Erié ou de la nation du Chat, et jusque-là elle entre dans les terres de la nation Neutre et prend le nom d'Onguiaahra jusqu'à ce qu'elle se soit déchargée dans l'Ontario ou lac Saint-Louis.... Les Sonont8ehronons sont une nation d'Iroquois la plus redoutée et la plus voisine de nos Hurons, comme n'étant éloignés que d'une journée du dernier bourg de la nation Neutre, nommé Onguiaahra, du même nom que la rivière ". Il s'en suit que les Neutres avaient trente-six villages en territoire canadien, comme nous le savons d'autres sources et trois ou quatre du côté des Etats-Unis à présent. La rivière, du lac Erié au lac Ontario, se nommait Onguiara et le village neutre le plus voisin, à l'est, portait aussi ce nom. Après avoir dépassé les villages neutres on rencontrait, à Lockport, le premier bourgs sontouan.

M. l'abbé Jean-André Cuoq, du séminaire de Saint-Sulpice, dit dans son *Lexique de la langue iroquoise*, p. 7: "*Iorakahre* — retentir, résonner, se faire entendre, faire du bruit, être sonore". La racine du mot est mohawk, (agnier). M. l'abbé J. Guillaume L. Forbes, curé de Sainte-Anne de Bellevue, familier avec la langue iroquoise, pense que

Niagara est une corruption de *Onguirra* ou *Onguirha* qui provient de la même source que *Iorakhare*, mais plus particulièrement usité par les Goyogouins et les Tsonnoutouans, tribus voisines de la cataracte.

Le Père Jérôme Lalemant revient sur le sujet en 1648: "Le lac Erié va se précipiter par une chute d'eau d'une effroyable hauteur dans le lac Ontario"; il ne donne pas de nom à la chute.

La carte dressée à Paris, en 1656, par Nicolas Sanson donne à la chute sa véritable position et met "Ongiara" tout auprès mais ce terme s'applique au village qui est indiqué à l'est de la rivière, puisque le dessinateur écrit "Sault" pour désigner la chute. Le nom de "Niagara" ne se trouve pas dans les anciens auteurs. On le voit apparaître dans la carte du Père Hennepin de 1682 et se rapportant à la chute seulement. Ce doit être une corruption d'Onguiera faite par les Français. (*Relations*, 1641, pp. 71, 75; 1648, p. 46; le Père Martin: *Bressani*, 63, 324; *Brébeuf*, 203; Harris: *Early Missions*, 20, 120, 126).

L'aspect de cette chute célèbre, ce tonnerre inouï, cette colonne d'eau du déluge, comme le dit Châteaubriand, n'impressionne pas toujours les visiteurs au premier coup d'œil. Les proportions nous échappent devant une telle masse liquide en mouvement, de même que l'aspect de la basilique de Saint-Pierre de Rome ou des Pyramides déçoit celui qui les regarde tout d'abord sans prendre un terme de comparaison, ou sans faire aucun calcul.

Les Français qui, de 1625 à 1647, se sont trouvés en présence du phénomène n'ont pas daigné en faire mention dans leurs écrits. Il est vrai que, de leur temps, peu d'hommes s'avaient de penser aux beautés des forêts, à la majesté des montagnes et au charme des fleuves, pas plus que l'on ne se préoccupait des oiseaux, des fleurs ou des papillons, et l'on eut pris pour de l'extravagance un propos roulant sur la lune, les étoiles ou les aurores boréales. La littérature du XVII^e siècle est singulièrement dépourvue des ressources que nous offrent les attraits de la végétation et de la vie animale, de même que le spectacle du firmament.

Les poètes parlaient des fleurs et des oiseaux, mais les prosateurs s'en gardaient bien!

Corneille a mis toutes ses études de la nature dans "Cette obscure clarté qui tombe des étoiles". Racine risque "l'horreur d'une profonde nuit". Un prédicateur parlant de l'apôtre saint Pierre s'arrête court sur le chant du coq, n'osant pas prononcer le nom de ce réveil-matin banal. La splendeur des eaux, les grâces et les attraits de certaines bêtes, l'admirable variété des plantes, ces chefs-d'œuvre du Créateur, n'ont pas été remarquées durant six mille ans. La Fontaine en parle, mais pour imiter Esope qui leur assignait des rôles dans son théâtre de fabuliste. Les fleurs et les oiseaux ont été découverts par

Jean-Jacques Rousseau, en France, par Bernardin de Saint-Pierre, à l'île Maurice, par Châteaubriand, en Amérique, il y a un peu plus de cent ans. Vers 1800 on commençait à peine à soupçonner le pittoresque des montagnes, des cascades et des plateaux de la Suisse. C'est l'infortuné duc d'Enghien qui paraît avoir attiré l'attention de ses amis sur ces beautés naturelles.

Cartier n'a pas observé les colorations des forêts canadiennes en automne, bien qu'il les ait vues au moins durant deux saisons. Champlain parlera du saut de la Chaudière parce qu'elle interrompt la navigation et aussi à cause de la cérémonie pratiquée en cet endroit par les Sauvages pour s'attirer les faveurs du manitou de l'abîme, mais il ne célébrera ni le grandiose ni le pittoresque de ces flots tourmentés. En présence des douze chutes des Chats, il n'a rien à dire. Depuis la découverte du lac Ontario, jusque vers 1800, les Mille-Iles ont été traversées par nombre d'hommes instruits mais indifférents au spectacle enchanteur qu'elles présentent de toutes parts. Cavelier de la Salle, qui connaissait la localité depuis 1669, écrivait dix ans plus tard, en y repassant, que l'eau du Niagara tombe de plus de cent vingt toises, par conséquent, plus de sept cents pieds. Le Père Louis Hennepin, récollet, fait exception aux coutumes de son temps (1678) et se pâme d'admiration devant cette prodigieuse descente d'une grande rivière qui perd pied. Comme le brave Père est plein d'enthousiasme, il fait parler sa plume avec l'abondance de notre école descriptive actuelle. Il est verbeux, exubérant, il s'exprime par images, fait des comparaisons qui grandissent, enflent, étirent le sujet outre mesure, et finit par affirmer que la hauteur du précipice est de six cents pieds.

La Hontan (1687) parle du couloir situé entre le rocher et la masse d'eau qui tombe. Il donne à "cette effroyable cataracte" une demie-lieue de largeur et sept ou huit cents pieds de hauteur.

La chute à cent soixante et sept pieds de haut du côté des Etats-Unis et cent cinquante-huit vers le Canada. D'une rive à l'autre, elle a quatre mille et soixante-dix pieds, parce que elle forme, du côté du Canada, une courbe très forte appelée le Fer-à-Cheval. Son débit est de quinze millions de pieds cubes par minute. Le fond de la rivière venant du lac Érié, en arrivant à l'endroit du saut, est beaucoup plus creux du côté canadien, aussi les neuf-dixièmes des courants se portent-ils vers le Fer-à-Cheval. M. Peter A. Porter, dont la famille a longtemps possédé les terrains de la chute, nous dit que, le 29 mars 1848, l'eau cessa de couler à peu près entièrement à la suite d'un vent qui avait soufflé avec persistance en refoulant les glaces dans le lac Érié, si bien qu'il s'établit une sorte de mascaret et qu'il ne restait plus qu'une mince couche d'eau dans l'espace des douze ou treize milles situés im-

médiatement en amont de la chute. Le niveau avait aussi beaucoup baissé dans les dix autres milles qui s'étendent jusqu'au lac Erié. De ce lac à la chute, il y a vingt-deux milles. Lorsque le vent tomba, le flot revint avec une allure effrayante, à la façon de la Mer Rouge engloutissant l'armée de Pharaon.

* * *

Parlant de ce qui se passait en 1607 au sujet des découvertes, Champlain dit qu'il fit rapport à Henri IV "du moyen de trouver le passage de la Chine sans les incommodités des glaces du nord ni les ardeurs de la zone torride", ce qui veut dire à travers le Canada. L'année suivante (3 juillet) il fondait un modeste poste de traite à Québec, sous la protection de Pierre Dugas dit le sieur de Monts. Jamestown, en Virginie, avait été commencé quatorze mois auparavant par le capitaine John Smith.

Dans l'état d'instabilité des affaires de France, la découverte de Cartier n'avait pu porter fruits, mais sous Henri IV il devenait possible d'entreprendre un établissement quelconque sur les bords du grand fleuve, et c'est pourquoi, en 1608, Champlain fut chargé de commencer un poste à Québec. Il y construisit une habitation où il passa l'hiver de 1608-1609, avec vingt-sept hommes, sur lesquels vingt moururent.¹ du scorbut, entre les mois de novembre-mai, de sorte qu'il ne resta que Champlain, le pilote Laroute, Nicolas Marsolet, Etienne Brulé et quatre autres dont les noms nous sont inconnus. Laroute ne se retrouve pas après 1610; Marsolet, natif de Rouen, vécut soixante-et-neuf ans à Québec et vit grandir la colonie; Brulé² devint interprète des Hurons et, à ce titre nous le rencontrerons plus tard. Ce dernier était originaire de Champigny, village situé au sud-est de Paris et paraît avoir été âgé de quinze ans en 1608.

Pontgravé étant arrivé de France au mois de juin 1609, Champlain alla rencontrer les Sauvages de l'Ottawa qui avaient promis de lui apporter des pelleteries au lac Saint-Pierre et qui finirent par l'engager à se rendre avec eux en haut de la rivière des Iroquois (la rivière Richelieu) pour semer la terreur chez leurs ennemis. Le résultat de ce voyage fut la découverte du lac Champlain et un combat qui, tout en effrayant

¹ L'hiver de 1620-21, à Plymouth, à quatorze lieues de Boston, sur cent hommes il n'en restait que quarante-six au printemps.

² Récemment, deux ou trois écrivains se sont demandés si le nom de Brulé ne provenait pas de ce que cet homme avait été brûlé par les Sauvages. Nous répondons; 1. il n'est pas mort par le feu, 2. de 1609 à 1636 son nom est mentionné plus de cinquante fois dans les annales du temps, 3. c'est un nom commun en France, qui correspond à celui de Burns en Angleterre.

les Iroquois pour le moment, ne pouvait améliorer la situation des affaires.

Charlevoix (I. 186) prend ces Sauvages pour des Outaouas. Il dit qu'ils étaient "répandus en divers endroits de leur rivière dont ils se prétendaient si bien les maîtres absolus qu'ils avaient établi un droit de péage sur tous les canots qui la remontaient ou la descendaient". Partout il écrit "Outaouais", ce qui ne se rencontre nulle part dans les documents antérieurs à lui. Nous verrons plus loin que les Outaouas demeuraient dans le lac Huron; qu'ils ne descendirent à Montréal qu'en 1655; et pour ce qui est du péage, cela concerne les Nipissiniens, les Algonquins de l'île des Allumettes. La phrase de Charlevoix renferme trois erreurs: nom, localité, péage.

* * *

Les Algonquins de l'Ottawa et les Hurons du voisinage de la baie Georgienne s'étaient engagés, si Champlain les assistait contre leurs ennemis, à le guider dans la découverte du Haut-Canada et de lui faire voir le lac Huron, ainsi que les mines de cuivre dont ils lui avaient parlé dès 1603. Qui eut pu prévoir, en ce moment où les Iroquois étaient tombés dans l'insignifiance, le terrible réveil de cette nation, trente années plus tard? Le fait de chercher à les intimider ne semblait ni grave ni présomptueux de la part des Français. Après trois siècles révolus on se croit justifiable dans certains livres de blâmer les hommes qui ont participé à tels ou tels actes, mais on ne tient pas compte de la marche des choses, des circonstances du temps, ni des événements fortuits que l'esprit humain sera toujours incapable de prévoir.

Si le désir de cimenter son alliance avec les hordes qui le fréquentaient au nord du grand fleuve a pu induire le fondateur de Québec à vouloir leur donner la suprématie sur une nation éloignée (les Iroquois) qui maraudait et gênait les mouvements des Français et de leurs alliés, il n'en faut pas conclure qu'il agissait à la légère. Quel est celui qui, ayant à coloniser la partie inférieure d'un fleuve immense, ne tenterait pas, tout d'abord, de se faire des amis chez les peuplades les plus voisines de ses propres établissements?

Il s'agit ici de l'une des démarches les plus importantes de Champlain. Les historiens se sont demandé s'il était politique, c'est-à-dire adroit, de provoquer les tribus iroquoises, au risque d'attirer sur la colonie française les conséquences d'une lutte sans merci. Examinons les faits: Cartier avait trouvé à Québec (1535) de nombreuses familles algonquines; sans égard pour les instances qu'elles lui faisaient, il était allé jusqu'à Hochelaga, pays habité par leurs ennemis. Le résultat de

ce voyage avait été, de la part des Algonquins, une froideur dont les Français n'avaient eu que trop à se plaindre, si bien que les rapports étaient devenus entre eux presque hostiles. Alors, perdant sans doute tout espoir de se concilier les gens de Donnacona, Cartier partant pour la France, ne se fit pas scrupule d'en enlever plusieurs, y compris le chef, et l'on sait que, cinq ans plus tard, les Français ressentirent vivement, à leur retour, les effets de la mauvaise réputation qu'ils s'étaient acquise, ce qui contribua beaucoup à rendre leur séjour difficile, dans la situation déjà incommode où ils se trouvaient.

Champlain, instruit par l'exemple de son prédécesseur, eut la précaution, dès son premier voyage (1603) d'adopter la ligne de conduite à laquelle Pontgravé s'était soumis à l'égard des Sauvages: il fit alliance ouvertement avec les groupes qui le venaient voir. C'étaient relations de bon voisinage que ces actes. En 1609, les Algonquins demandaient avec instances que les hommes blancs lassent en guerre contre les Iroquois; ils offraient de s'y rendre avec eux, afin de répandre une salutaire terreur parmi ces redoutables ennemis. Refuser leur prière eut été renoncer à la bonne entente avec des voisins immédiats, première condition de la sécurité de Québec. Il fallait donc céder, dans l'espoir que les Iroquois cesseraient leurs incursions sur le bas Saint-Laurent, et que la quiétude, renaissant de cette façon, les Sauvages des environs de Québec se fixeraient à demeure et pourraient être civilisés. Ce dernier point n'était qu'un rêve généreux, car on ne parvint jamais à rendre les Algonquins sédentaires, ou industriels en aucune manière.

Ceux-ci, d'ailleurs, pouvaient tout aussi bien devenir dangereux si l'on refusait d'épouser leur cause. Nous appelons la démarche de Champlain raison d'Etat—il avait autant de droit de s'en servir que n'importe quel souverain qui déclare la guerre sur des motifs souvent, hélas! assez futiles. On n'a pas oublié, non plus, que la réussite de la traite des pelleteries s'imposait à Champlain, pour soutenir l'habitation de Québec, puisque les bailleurs de fonds de la compagnie n'entendaient pas badinage sur cet article. Or, les Iroquois empêchaient la traite en "coupant les rivières." Un remède héroïque devenait indispensable. C'était malheureux, mais qu'y faire! Et puis, on comptait peut-être sur le secours de la France...

Quelques-uns ont dit: "Il y allait de mort d'hommes." Et les Algonquins, les Montagnais, les Hurons étaient-ils sur un lit de roses? Depuis des années, les Iroquois se mettaient à l'affût dans les bois, au bord des rivières et les massacraient sans pitié. La situation était insoutenable. Pour vivre tranquille il fallait chasser ces pillards, ces vulgaires assassins.

Mais on répond que les Iroquois ne furent pas chassés par l'attaque de 1609. Cette observation vaut les autres, c'est-à-dire qu'elle procède d'une confusion de faits et de dates. Les quelques coups d'arquebuse tirés au lac Champlain produisirent l'effet désiré. Les maraudeurs s'abstinrent de reparaitre sur le Saint-Laurent durant nombre d'années. On en profita pour faire des découvertes et étendre le nom français à trois cent lieues de Québec. Néanmoins, trente ans après 1609, les Iroquois reprirent le dessus. Oui, mais à qui la faute? Aux Hollandais, qui leur fournirent des armes à feu; à la France qui laissa la colonie sans ressource. Il n'y a pas à s'apitoyer sur les Iroquois de 1609; on peut chanter leur vaillance et leur courage, voilà tout.

A défaut d'autre raisonnement, il en est un qui exonère Champlain: les canots de traite ne pouvaient se montrer sans péril sur le fleuve; si l'on n'eut pas frappé coup aussitôt après la fondation de Québec, la chose eût été à faire dès la prochaine rencontre, car le premier convoi attaqué eût été défendu par les balles des Français qui allaient au-devant de la traite jusqu'à Montréal—que ces Français fussent ou non sous les ordres de Champlain. Un conflit de cette nature était inévitable à courte échéance. Ne voulant pas voir l'ennemi à ses portes, le vigoureux chef français alla lui imposer sa volonté. Cet acte d'énergie et de défense personnelle est légitime. Nous en ferions autant au besoin.

L'expédition du lac Champlain ajoutait aux connaissances géographiques déjà acquises. Il est à remarquer que, le même été, un navigateur anglais, Henri Hudson, pour le moment au service de la Hollande, et qui cherchait comme Verrazano, la route des grandes Indes, ou même de la mer du nord, remonta la rivière Manhatte (aujourd'hui l'Hudson) jusqu'au dessus du lieu où se trouve Albany. En pénétrant un peu plus loin, chacun de son côté, Champlain et lui se seraient rencontrés. Hudson était loin de se douter que, près des sources du fleuve dont il relevait le cours, il y avait un Français qui savait mieux que personne comment était fait l'intérieur de l'Amérique. La découverte du lac Champlain eut pour résultat de faire comprendre qu'il existait dans les Adirondacs une hauteur de terres partageant les eaux d'un côté vers le Saint-Laurent par la rivière Richelieu, de l'autre à la mer par l'Hudson. Or, Champlain ne cherchait pas la route de l'Atlantique, c'est pourquoi il songea, bientôt après, à se frayer un passage vers l'ouest, en remontant la rivière Ottawa. Nous le verrons à l'œuvre, cet homme incomparable qui faisait toujours grand et qui sut tailler de la besogne pour dix générations, en élargissant la carte de l'Amérique depuis Gaspé jusqu'au centre du continent.

Pénétrons maintenant dans le Haut-Canada pour en connaître la forme géographique aussi bien que les nations qui l'habitaient. De là, plus tard, nous verrons les découvreurs rayonner à de grandes distances et se faire des amis de plusieurs tribus, ce qui facilita à leurs successeurs l'entrée de régions encore plus éloignées.

L'été de 1610, à la traite qui avait lieu au lac Saint-Pierre, un garçon qui désirait apprendre l'algonquin, reçut permission de Champlain d'accompagner le chef Iroquet dans son pays, pour le visiter, "voir le grand lac" et observer les mœurs des Sauvages. De son côté, Iroquet confia aux Français un jeune homme de race huronne que l'on nomme Savignon et que Champlain conduisit en France l'automne de cette année. (Champlain 368-70). Ils revinrent ensemble l'été de 1611 et rencontrèrent à Montréal les chefs Charioquois, Ochetéguin, Iroquet et Tregouariti, frère de Savignon. Ces deux derniers étaient de la tribu d'Ochetéguin. Ces Sauvages ramenaient le garçon français parti avec leurs gens l'année précédente. (Champlain 390, 393-8). A défaut de renseignement précis, nous ne saurions dire comment se nommait le jeune homme en question. On a suggéré le nom de l'interprète Thomas, mais celui-ci semble avoir été un homme fait, en 1613, lorsqu'il est mentionné pour la première fois. Nous devons plutôt choisir entre Nicolas Marsolet et Etienne Brulé, qui tous deux étaient arrivés de France en 1608 jeunes garçons. Champlain écrit en 1610 que celui qu'il envoyait avec Iroquet "avait déjà hiverné deux ans à Québec". Nous connaissons amplement la carrière de Marsolet: il fut toujours interprète des Montagnais de Tadoussac. Brulé, au contraire s'adonna à la langue huronne et vécut constamment dans le Haut-Canada, aussi je l'adopte comme étant le voyageur de 1610.

Savignon retournant en son pays, à cent cinquante lieues de Montréal (vers le lac Simcoe) amena un jeune Français, avec la permission de Champlain. On ne cite pas le nom. (Champlain, 404, 408.) Iroquet, partant à son tour pour se rendre chez lui, à quatre-vingts lieues de Montréal (vers Perth ou Smith's Falls?) reçut un garçon des mains du chirurgien Boyer ou Bouvier, de Rouen, qui en 1610 et 1611, commandait une chaloupe de traite, mais n'était pas de la compagnie de Champlain. C'est tout ce que nous savons de ces deux envoyés. (Champlain 365, 406-8.)

Après ces départs survinrent les Algonquins de l'Île des Allumettes, qui firent leur trafic et retournèrent avec Nicolas Du Vigneau, employé de Champlain. (Champlain 412, 440).

Acceptant Etienne Brulé comme le premier émissaire, celui de 1610, nous dirons qu'il a, avant aucun autre individu de race blanche, remonté l'Ottawa jusqu'au site de la capitale. Peut-être a-t-il été plus

loin sur la même rivière, mais il n'y a rien pour nous justifier de croire qu'il a passé par la Matawan et a parcouru le lac Nipissing pour se rendre à la baie Georgienne. La route la plus commode et la plus courte était celle de la rivière Rideau.

Avec l'aide de ses nouveaux amis de la forêt, Brulé fournit à Champlain de copieux renseignements sur le petit pays des Hurons et aussi sur les ramifications lointaines des branches de la grande famille algonquine, plus répandue en réalité qu'on ne l'avait cru jusqu'à ce moment. Il expliqua la situation d'une partie du lac Huron relativement à l'ensemble de la géographie de ces vastes contrées. Quatre des Sauvages qui l'accompagnaient affirmèrent avoir vu un océan fort éloigné de chez eux — ce que nous prenons pour le lac Supérieur. Ils parlaient aussi des naturels de la Floride qui les avaient visités récemment. Ce fait n'était pas inusité. Les peuples des bords de l'Atlantique et ceux des grands lacs communiquaient presque tous les ans ensemble pour les fins du commerce, car ils trouvaient avantageux d'échanger les produits de leurs contrées respectives. Verrazano avait entendu parler à la côte de la Caroline de l'existence des grands lacs qu'il prit pour l'océan Pacifique ou quelque chose approchant.

Il y avait alors à Paris un comité dont le chef était le fameux président Pierre Jeannin, confident d'Henri IV, et qui s'occupait de pénétrer le mystère des grands lacs. Champlain figurait dans ce groupe à titre de principale source d'information. On voulait savoir quelle était l'étendue de l'Amérique, de l'Est à l'Ouest, et comment se partageaient les cours d'eau, ces chemins qui marchent, dans les contrées de l'ouest et du nord-ouest.

La carte de Champlain publiée en 1612, montre le lac Saint-Pierre, la rivière Richelieu, le lac Champlain, le fleuve Hudson (qu'il nomme Dugas, en l'honneur du sieur de Monts) la rivière Ottawa "contrée des Algommequins", Montréal, les rapides de Lachine, le lac Saint-Louis, les Mille-Iles, un lac "contenant 25 journées de canots des Sauvages" — c'est l'Ontario, que nul Européen n'avait encore vu. Tout cela est correctement tracé, sauf la rivière Ottawa qui est beaucoup trop rapprochée du Saint-Laurent; elle a une branche (la Lièvre?) qui se détache et va très loin au nord. La "contrée des Yrocois" est parfaitement dessinée avec le lac Oneida au milieu. La rivière Niagara ne porte aucun nom, mais tout auprès il y a "Sault d'eau". Plus loin est le tracé du lac Erié s'étendant du nord au sud, au lieu de l'Est à l'ouest, et marqué: "300 lieues de long". Le Haut-Canada est vaguement indiqué, on voit que c'est la partie inconnue. Les Chariocay ou Hurons paraissent

¹ Charloquay et Ochateguin du lac Simcoe étaient chefs de ceux que l'on appela d'abord les "bons Iroquois" vu qu'ils parlaient la langue iroquoise;

au nord de Toronto, et l'on sait que, en effet, ils demeuraient auprès du lac Simcoe. A l'endroit que nous appelons Toronto, on lit: "Montagnemay" et, dans le voisinage: "Ganontha hongnon". Au nord de la rivière Niagara est écrit "contrée des Equichonnonton".

* * *

La première visite de Champlain sur l'Ottawa eut lieu au mois de juin 1613. Il se rendit à l'île des Allumettes et là, désappointé de ne pouvoir pénétrer plus loin, il se contenta de recueillir des notions sur les peuples et les territoires environnant le lieu où il se trouvait. Nicolas du Vignau lui avait dit être allé, l'hiver de 1611-1612, à la baie d'Hudson, mais il n'avait pas même quitté l'île de tout l'hiver, ce qui n'empêche pas que, rendu en France (1612) il avait raconté une foule de choses qui ont été reconnues véritables par la suite. Champlain le qualifie de menteur, cependant il déclare que ce singulier fourbe lui disait la vérité—sauf en ce qui concerne un prétendu voyage à la baie d'Hudson, et encore, le récit de cette exploration apocryphe renfermait de bons renseignements.

Les Sauvages de l'île, comme on les appelait, donnèrent des connaissances sur le lac Nipissing et les nations qui y demeuraient, tout en refusant d'y conduire les Français. A la manière dont Champlain s'exprime, il est visible que Brulé n'avait pas passé par là.

Le peuple de l'île, ou des Allumettes, était commerçant. Depuis l'apparition des Français, il les recherchait jusqu'aux Trois-Rivières, à Québec, même à Tadoussac. Son espoir était de faire de l'île un grand entrepôt au moyen duquel on trafiquerait chez les nations du Nipissing et vingt autres situées à l'ouest, au nord, partout.

Le chef Tessouat, surnommé le Borgne, de l'île des Allumettes, s'était rendu jusqu'à Tadoussac en 1603 et c'est là que Champlain avait fait sa connaissance. Les Français commerçaient alors depuis cinq ou six années dans le bas Saint-Laurent, ce qui explique la présence en ces lieux des Algonquins du haut de l'Ottawa. Champlain voyait dans tout cela la perspective d'un grand avenir.

Il croyait peut-être que la France allait se précipiter sur ses traces, prendre une possession effective des terres nouvelles, assurer à son drapeau plusieurs royaumes en Amérique—hélas! trop de petites choses l'occupaient en Europe pour lui permettre de prêter son attention aux affaires du Nouveau-Monde. Il n'y avait pas encore un seul ménage à

ensuite les Français les nommèrent Hurons à cause de la forme de leur chevelure. Les Nipissiniens les désignaient par leur vrai nom: Houandate, dont on a fait Yendats, Wyandot, Ouendate.

Québec, Henri IV, assassiné en 1610, laissait un enfant pour roi de France; le parti italien de la mère de ce jeune prince était en guerre ouverte contre le parti des seigneurs français. La situation déplorable des affaires ne permettait ni à Champlain ni à personne d'invoquer la cause du Canada. Le pauvre grand homme ne perdit pas courage, cependant.

Rentré en France, l'année 1614, Champlain travailla, avec l'aide du prince de Condé, à la formation d'une compagnie commerciale composée des marchands de Saint-Malo et de Rouen; il y réussit. Le Canada pouvait donc enfin compter sur des gens sérieux et en espérer un grand développement, du moins on le croyait. Champlain demanda et obtint quatre missionnaires récollets, les Pères Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph LeCaron et le Frère Pacifique Duplessis, avec lesquels il prit la mer à Honfleur, le 24 avril 1615 et arriva à Tadoussac, le 25 mai.

Le 24 juin, à l'embouchure de la rivière des Prairies, le Père Jamay, assisté du Père LeCaron, célébrait la première messe, en présence des Français qui faisaient la traite. Champlain était en ce moment sur la route de Montréal à Québec, où il arriva le 26; il en repartit le 4 juillet dans le dessein de se rendre chez les Hurons; le 8 il rencontra des gens qui lui dirent que le Père LeCaron s'était embarqué,¹ le premier juillet, avec douze Français et des Sauvages, à la rivière des Prairies, pour le pays des Hurons. Champlain partit à son tour² le neuf, avec Etienne Brulé, un domestique et dix Sauvages dans deux canots. Son devancier devait être alors tout prêt du lac Nipissing et, bientôt après, il arrivait chez les Hurons.

Champlain débarqua dans les mêmes lieux le 1er août. Déjà il savait que le pays des grands lacs ne lui diraient rien du voisinage de l'océan Pacifique, néanmoins, sa soif de connaître ce continent mystérieux le poussait à explorer de plus en plus. Il se rendit compte, en peu de temps, de la géographie de presque tout le Haut-Canada.

Restait à expliquer l'ouest et le nord-ouest—ce qu'il ne put faire durant les vingt autres années qu'il vécut sur le Saint-Laurent, mais il a assez bien compris le côté nord des grands lacs.

* * *

Entrant dans le lac Huron, Champlain dit: " Nous fîmes rencontre de trois cents hommes d'une nation que nous avons nommés les Cheveux-Relevés, pour les avoir fort relevés et agencés, et mieux peignés que nos courtisans; ils me firent entendre qu'ils étaient venus en ce lieu

¹ Sans plus tenir compte de Champlain que si ce dernier n'existait pas.

² Les neuf Français que nous verrons avec Champlain, quelques semaines plus tard, devaient être les hommes du Père Le Caron.

pour faire sêcherie de ce fruit appellé blués (bluets) pour leur servir de manne en hiver." Dans la gravure où il nous montre les guerriers de cette nation, on voit que ceux-ci sont munis de grands boucliers comme armes défensives. Champlain ajoute: "Ils portent ordinairement une rondache de cuir bouilli qui est d'un animal comme le buffle." C'est la plus ancienne mention connue du bœuf illinois, ou buffalo aujourd'hui.

Comme ce peuple occupe beaucoup les historiens, citons une note de feu M. l'abbé Laverdière à leur sujet: "Le nom huron des Cheveux-Relevés était Ondatahouat (Sagard: *Histoire du Canada*, p. 199) ou Ondatakouat (*Relations des Jésuites*, 1654, p. 9). Sagard, dans son dictionnaire de la langue huronne, nous donne de plus le nom des trois nations qui en dépendaient: les Chiserhonon, les Squierhonon et les Hoinderhonon; c'étaient probablement autant de tribus d'une même nation".

Sagard nomme ces tribus dans la langue des Hurons, tandis que les Cheveux-Relevés parlaient l'algonquin.

Il est à remarquer que le nom de "Cheveux-Relevés" n'est point la traduction du mot "ondatahouat". Ondata ou Onnhata, en huron signifie bois; il est tout à fait probable que la nation de Bois, ou les gens de Bois, dont parle Sagard (*Histoire du Canada*, p. 197) sont les Ondatahouat mêmes. "Ils sont dit-il, en parlant de ces gens de Bois, dépendant des Cheveux-Relevés et comme une même nation." Du mot ondatahouat s'est formé outaouat, outaoua, nom sous lequel on a désigné plus tard tous les Algonquins Supérieurs, c'est-à-dire ceux à l'ouest de l'Ottawa.

Les écrits du temps portent: un Outaoua, les Outaouas, ou les Outaouak, parce que, dans la langue de cette nation, la lettre k forme le pluriel. L'orthographe: *Outaouais* n'est fondée sur rien. Elle a été inventée par Charlevoix. Les Anglais en ont fait *Ottawa*.

Ces Cheveux-Relevés ne demeuraient point à l'embouchure de la rivière des Français où Champlain les rencontra en 1615, puisqu'il dit qu'ils y étaient venus pour faire sêcherie de bluets. Quelques années plus tard, lorsque Sagard suit la même route, il trouve au même endroit ces Cheveux-Relevés "qui étaient venus camper proche la mer Douce à dessein de traiter avec les Hurons et autres qui retournaient de la traite de Québec." Où était donc la demeure de ces peuples? Champlain, dans sa grande carte de 1632, les places à l'ouest de la nation du Petun, ce qui porterait à croire qu'ils occupaient cette longue pointe, le comté de Bruce, qui s'avance dans le lac Huron, vers les îles de Manitoulin, mais il est certain que les Petuneux occupaient tout le comté de Bruce. D'un autre côté, la *Relation* de 1640, p. 34 place dans ces îles mêmes les "Outaouan peuple venu de la nation des Cheveux-Relevés," ce qui est

d'accord avec la *Relation* de 1671, p. 31, où il est dit que l'île Ekaentou-ton (Manitoualain) était l'ancien pays des Outaouas; et avec Nicolas Perrot qui appelle cette île "l'île des Outaouaks." Il est certain qu'ils demeuraient à la grande île Manitoualain. La Hontan (lettre XV.) dit que les "Outaouas du Talon, appelés Otontagans, habitaient dans l'île Manitoualain." Si l'on fait attention que cette île n'est pas figurée sur la carte de Champlain, et que la Mer Douce y est posée en longueur, de l'est à l'ouest, tandis qu'elle est nord-ouest, sud-est, on trouvera que l'endroit assigné dans cette carte, aux Cheveux-Relevés, n'est pas en contradiction avec les textes que nous avons rapportés, ou du moins ne prouve pas que les Outaouas n'aient point habité cette île, même à cette époque. Ailleurs, il dit que les Cheveux-Relevés demeuraient au sud ou au sud-ouest du fond de la baie Georgienne.

Charlevoix à le premier commis l'erreur de localiser les Outaouas sur la rivière qui porte leur nom; c'est parce que, de son temps, ces Sauvages la descendaient pour aller faire la traite à Montréal, et déjà, dans le langage courant, on ne disait plus "la rivière des Algonquins, la rivière des Prairies" mais "la route ou chemin des Outaouas, et la Grande Rivière". Il existe un cas semblable au sujet des Sokokis, qui résidaient au sud-ouest de la rivière Kénébec et s'étendaient dans le New-Hampshire jusqu'à la rivière Connecticut par laquelle ils descendaient à la mer, aussi appelait-on ce cours d'eau la rivière des Sokokis, et tout le monde croit que cette peuplade en habitait les bords.

Reprenons le récit de Champlain: "Les Ondatahouats ou Cheveux-Relevés sont grands chasseurs, pêcheurs et voyageurs, cultivent la terre et sèment du blé d'inde, font sécherie de bluets et framboises, de quoi ils font un grand trafic avec les autres peuples, desquels ils prennent en échange des pelleteries, porcelaines, filets et autres commodités. Quelques-uns de ces peuples se percent les naseaux où ils attachent des patenôtes; se découpent le corps par raie où ils appliquent du charbon et autres couleurs; ont les cheveux forts droits, lesquels ils se graissent et peignent de rouge, et leur visage aussi."

Au mois de janvier 1616, Champlain visita chez eux les Cheveux-Relevés, qui le reçurent avec des marques d'amitiés. "Ils font la guerre, dit-il, à une autre nation qui s'appelle Assistaguéronon,¹ qui veut dire des Gens de Feu, éloignés d'eux de dix journées..." Cette nation du Feu se nommait aussi Mascoutins en langue algonquine. Elle habitait entre la baie de Saginaw et le Détroit. Champlain continue: "Les Cheveux-Relevés sont en grand nombre et la plupart grands guerriers, chasseurs et pêcheurs.... La plus grande part cultivent des blés d'Inde et

¹ En langue huronne-iroquoise.

atres. Ce sont chasseurs qui vont par troupes en plusieurs régions et contrées, où ils trafiquent avec d'autres nations éloignées de plus de quatre à cinq cents lieues. Ce sont les plus propres Sauvages que j'aie vu en leurs ménages et qui travaillent le plus industrieusement aux façons des nattes, qui sont leurs tapis de Turquie... Ils me prièrent fort de les assister contre leurs ennemis, qui sont sur le bord de la Mer Douce, éloignée de deux cents lieues."

En 1624, Sagard dit que les bandes des Cheveux-Relevés "font la guerre à une autre nation nommée Assistagueronon, qui veut dire Gens de Feu, car en langue huronne "assista" signifie du feu, et "eronon" signifie nation. Ils sont éloignés d'eux, à ce qu'on tient, de neuf à dix journées de canots, qui sont environ deux cents lieues et plus de chemin." Le Père LeJeune disait, en 1640: "Au sud de la nation du Castor (côte d'Algoma), il y a une île, dans la mer Douce, longue d'environ trente lieues, habitée des Outaouans, ce sont peuples venus de la nation des Cheveux-Relevés". La carte du Père Ducreux (1660) indique une grande île dans la situation de Manitoualin, avec la marque: *Natio sur-rectorum capillorum*.

Sagard arrivant par l'Ottawa et le lac Nipissing, en 1623, rencontra "deux canots de Sauvages de la nation du Bois, qui est fort éloignée et dépendante des Cheveux-Relevés". Rendu à la baie Georgienne, côte sud-est, il dit: "Nous allâmes cabaner - n un village d'Ondatahouats que nous disons Cheveux ou Poil levé, qui s'étaient venus poser proche la mer Douce à dessein de traiter avec les Hurons et autres qui retournaient de la traite de Kébec... Ces Sauvages portent leurs cheveux relevés sur le front, plus droits que les perruques des dames, et les font tenir ainsi par le moyen d'un fer ou d'une hache chaude, ce qui n'est point autrement de mauvaise grâce... Ils sont errants, sinon quelques-uns d'entre eux qui bâtissent des villages au milieu des bois, pour la commodité qu'ils trouvent d'y bâtir et les fortifier. Tous ensemble font la guerre à une autre nation nommée Assistagueronons... Ils se transportent jusqu'au delà de la nation des Puants où ils trafiquent leurs marchandises..."

Sagard ajoute: "La plupart des hommes parmi les Cheveux-Relevés sont grands guerriers, chasseurs et pêcheurs. Ils sont errants, sinon que quelques villages sèment des blés d'Inde. Ils vont par troupes en plusieurs régions éloignées de plus de quatre cents lieues, à ce qu'ils m'ont dit, où ils trafiquent de leurs marchandises et échangent pour des pelleteries, peintures, porcelaines et autres fatras. Ils entretiennent tous leurs cheveux sur le front fort droits et relevés, plus que n'étaient ceux que nos demoiselles portaient anciennement. Ils sont coupés de mesure,

allant toujours en diminuant et raccourcissant de dessus le front, jusqu'au derrière de la tête, mais la nudité entière de leurs corps m'était d'un grand déplaisir qui m'empêchait de les voir librement. J'ai vu là beaucoup de femmes et de filles qui faisaient des nattes de joncs grandement bien tissées et embellies de diverses couleurs, qu'elles traitaient par après pour d'autres marchandises des Sauvages de diverses contrées qui abordaient en leur village."

Si, en 1624, les Outaouas achetaient des pelleteries des nations plus éloignées, c'est qu'ils les vendaient aux Français et ils témoignaient par là d'une disposition naturelle au commerce. Avant l'arrivée des blancs, ils ne songeaient pas à faire de telles entreprises. Ils furent d'habiles accapareurs, comme nous le verrons par la suite.

* * *

Champlain parle du lac Huron¹ qu'il appelle lac des Attigouaouans d'après le nom d'une des plus considérables tribus huronnes, celle de l'Ours, la plus voisine de la baie Georgienne. Il donne au lac près de quatre cents lieues de longueur, de l'orient à l'occident, et il ajoute: "Pour la grande étendue d'icelui, je l'ai nommé la Mer Douce." On doit comprendre que de l'embouchure de la rivière des Français, il côtoya la rive est de la baie Georgienne, sans en voir davantage. Il donne au lac Huron une largeur de cinquante lieues. Sur sa carte de 1632, il réduit la longueur des deux tiers, et c'est encore double de la vraie mesure. M. l'abbé Charles-Honoré Laverdière observe que Champlain a pu apprécier la longueur du lac sur le nombre des journées de canots que comptaient les Sauvages depuis le pays des Hurons jusqu'au fond du lac Michigan, ou du lac Supérieur, ou même des deux réunis. En 1616, il dit que le lac "contient près de trente journées de canots," ce qui est assez d'accord avec la mesure du contour du lac.

Le pays des Hurons s'étendait de Collingwood au lac Simcoe et était borné par les rivières Severnes et Nottaouassaga. En 1615, Champlain s'exprime ainsi: "Il y a dix-huit villages... peuplés de deux mille² hommes de guerre, sans en comprendre le commun, qui peuvent faire un nombre de trente mille âmes³."

...En telles cabanes il y aura (jusqu'à) douze feux, qui font quatre ménages." Dans l'édition 1632, il met vingt mille âmes. Sagard dit que les Hurons avaient, en 1624, vingt ou vingt-cinq villages.

¹ Les Sauvages le nommaient Karegrondi (Martin: *Brébeuf*, 47).

² Cela suppose une population de dix mille âmes et non pas trente mille ni vingt mille. (J.-C. Taché: *Recensement de 1870*, IV. p. IV. LIV.)

³ Peut-être que les Petuneux sont inclus dans ce dernier chiffre.

Le Père Le Jeune écrivait, de Québec, en 1634: "J'apprends qu'en vingt-cinq ou trente lieues de pays qu'occupent les Hurons—d'autres en mettent bien moins—il se trouve plus de trente mille âmes." (*Relation*,¹ 1634. p. 90.) "Nos Hurons sont en vingt villages environ trente mille âmes." (*Relation*, 1636. p. 138.) "Le pays des Hurons se doit entendre à proprement parler, d'une certaine petite portion de terre, qui, en longueur, d'orient en occident, n'a pas plus de vingt à vingt-cinq lieues, et en largeur n'est pas en plusieurs endroits considérable, et en pas un ne passe sept ou huit lieues. . . . Dans cette petite étendue de terre. . . se trouvent quatre nations. Le nom général est Sندات." (*Relation*, 1639, p. 50) "Il se trouve dans les cinq missions du pays des Hurons, trente-deux tant bourgs que bourgades, qui comprennent en tout environ sept cents cabanes; de feux environ deux mille, et environ douze mille personnes." (*Relation*, 1640, p. 62) Ces douze mille n'embrassent pas les Petuneux. "Le pays des Hurons nourrissait trente-cinq mille âmes, dans l'étendue de dix-huit lieues seulement." (*Relations*, 1653, p. 30, 1656, p. 39; 1658, p. 22.) Pierre-Esprit Radisson, disait vers 1667: "Les Hurons, il y a vingt ans, à ce que plusieurs m'ont assuré, se chiffreraient par vingt ou trente mille âmes."

Sagard nomme les Hurons *Houandates*, dont on a fait Owendat, Wyandot, Yandot. Voici les noms de leurs principales tribus: Antigouantans—l'Ours; Antigénonens—le Loup; Arendoronons—le Faucon; Tahontaenrat—le Héron.

Le Père de Brébeuf disait en 1635: "Les cabanes de ce pays ne sont ni des Louvres ni des palais, ni rien de semblable aux riches bâtiments de notre France, non plus mêmes aux plus petites chaumines; c'est néanmoins quelque chose de meilleur et de plus commode que les taudis des Montagnais. Je ne vous saurais mieux exprimer la façon des demeures huronnes que de les comparer à des berceaux ou tonnelles de jardin, dont au lieu de branches et de verdure, quelques-unes sont couvertes d'écorce de cèdre, quelques autres de grosses écorces de frêne, d'orme et de sapin, ou perusse; et quoique celles de cèdre soient les meilleures, suivant l'avis et l'usage le plus commun, il y a néanmoins cette incommodité qu'elles sont quasi aussi susceptibles du feu que des allumettes, d'où procède quantité d'embrasements des bourgades entières et, sans aller plus loin que cette année, nous en avons vu, en moins de dix jours, deux grandes entièrement consommées. . . Il y a de ces cabanes ou berceaux de diverses grandeurs, les unes de deux brasses en longueur, d'autres de dix, d'autres de vingt, de trente et de quarante. La largeur ordinaire est d'environ quatre brasses; la hauteur est presque pareille.

¹ Edition en trois volumes publiée à Québec, 1858.

Il n'y a point de divers étages ; il ne se voit ici ni cave, ni chambre, ni grenier. On n'y voit autre fenêtre ni cheminée, qu'un méchant trou au haut de la cabane qu'on y laisse à dessein pour chasser la fumée. C'est ainsi qu'on nous a bâti la nôtre."

Le village était entouré de pieux pour la défense, mais les enceintes des Iroquois étaient bien autrement formidables. Quant au mode d'existence il était basé sur la culture du blé d'Inde, des fèves, des citrouilles, du chanvre et du tabac. L'organisation sociale et politique consistait en l'autorité des chefs, choisis pour leurs mérites. Chaque canton ou clan avait une législature composée des chefs et des vieillards de marque ; à part cela, survenant une question importante, chaque village élisait des députés.

Cette espèce de civilisation les rendait de beaucoup supérieurs aux Algonquins, mais autant, à leur tour, ils étaient inférieurs aux Iroquois qui poussaient bien plus loin l'art de construire des demeures, d'ériger des fortifications, de cultiver la terre et de se gouverner. Les Hurons ne pouvaient concevoir un plan général de défense ni se former à la discipline, de sorte que, à la guerre, ils ne valaient pas plus que les Algonquins, ce qui les rendit incapables de résister aux attaques savamment calculées et toujours si bien conduites des Iroquois.

On en vit un exemple durant l'hiver de 1615-16 lorsque Champlain les accompagna dans une expédition avec une dizaine de Français. Ils partirent du lac Simcoe, suivirent les rivières et les lacs qui débouchent aux environs de Kingston, où Champlain vit l'Ontario pour la première et seule fois de sa vie, sauf au retour. Ayant traversé du côté des Iroquois, ils firent le siège d'un gros bourg, mais l'inconstance et la mobilité d'esprit des Hurons gâta tout ; il fallut abandonner la tâche, alors que cinq cents guerriers Andastes, avec Etienne Brulé à leur tête, étaient à la veille de paraître sur le théâtre des hostilités. Ne voulant pas dépasser les bornes de cette étude, nous dirons que Champlain quitta le Haut-Canada l'été de 1616 et n'y retourna jamais.

